

# Le Canevas



"Canevas" Bulletin de liaison de l'association "Vivre à Saillans" N°45 - Décembre. 2013

## L'Édito d'Annie



*Une année se termine, avant de souhaiter à tous comme le veut la tradition, une nouvelle année douce et heureuse, je voudrais avoir une pensée pour Georgette qui nous a quittés cette année. Georgette a énormément compté au sein de l'association depuis pratiquement sa création et restera à jamais dans nos cœurs.*

*Rendez-vous à tous en 2014 pour nos animations, après-midi caritative, conférences, théâtre, sorties et commissions. Nous essaierons de voir ensemble pour redonner au festival de la raviolle un nouvel élan, en favorisant une formule différente, donc place à la discussion et aux diverses suggestions.*

*En attendant on se retrouvera le 31 janvier pour notre AG annuelle. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.*



Annie Morin, Présidente

## Sommaire

- Vie de l'association, Crêpes, fleurs et confitures, Hommage à C. Pautet, p.2
- Le grain de sel, p.3 et 4
- Commission patrimoine p.4
- Poésie, Tout-im du Festival de la raviolle p.5
- Soirée théâtre, agenda, mots croisés, p.6
- Convocation, pouvoir AG, appel à cotisation.

### Le grain de sel

Il est souvent reproché à notre association de ne se pencher que sur l'histoire de notre village et non sur son futur. Afin de casser cette image que nous donnons trop souvent dans nos écrits et nos manifestations, il est proposé ici d'ouvrir une tribune visant à revitaliser l'activité économique de Saillans. L'auteur ose espérer que ces modestes lignes consacrées au redressement productif du village feront école et qu'elles seront suivies par de multiples propositions de la part des lecteurs de cette illustre revue.

Suite page 3

### Commission Patrimoine

Le point sur la réhabilitation des fontaines, mise en valeur et protection de la stèle romaine page 4.

### THÉÂTRE

LE 15 FÉVRIER 2014

**Alma, une enfant de la violence**

20 h 30 au Temple

# Vie de VAS Hommages à C. Pautet

**Adresse postale :**  
VAS, Espace Eymard,  
6 Grande rue • 26340 Saillans

**Adresses e-mail :**  
vivreasailans@laposte.net

## Crêpes, fleurs et confitures

Ce rendez-vous incontournable de la vie de notre association profite, à ce jour, à des structures s'occupant d'enfants malades.

Grâce à votre participation à cet après-midi gourmand et convivial vous témoignerez de votre solidarité.

Cette année nous manifesterons notre soutien à des enfants proches de nous atteints de maladies comme la mucoviscidose\*, ou suivant des stages d'équithérapie\*\*, par exemple.

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> février, en famille ou entre amis, pour apporter, par votre participation à un moment de détente, un soulagement à ces enfants et à leurs familles.

\* La mucoviscidose est une maladie génétique, toujours transmise conjointement par le père et la mère. La mucoviscidose touche les voies respiratoires et le système digestif. Elle n'est pas contagieuse.  
[www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org)

\*\* Selon la Société française d'équithérapie, "l'équithérapie est un soin psychique médiatisé par le cheval et dispensé à une personne dans ses dimensions psychique et corporelle".

L'objet du soin concerne les aspects psychologiques et/ou psychomoteurs de la personne prise en charge, et exclut les aspects physiologiques.

L'équithérapie peut concerner un public souffrant :  
- de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel ou mental ;  
- de maladies psychiques ;  
- de difficultés psychologiques, liées ou non à une maladie ou à un handicap.

(Source : Wikipédia)

Notre ami Monsieur Camille Pautet aurait eu cent ans en janvier 2014. Il s'est éteint le premier octobre 2013 dans sa maison de Saillans, route royale.

La famille avait d'abord résidé dans la grand-rue et nous connaissions tous le fleurissement des appuis de fenêtres. La nouvelle maison, route royale, apporta la lumière, la vue, le calme, l'espace. Le décor, amoureuxment entretenu par leur fille Annie, leur donnait la fraîcheur des inventions agrestes.

Camille Pautet était né en janvier 1914, au Creusot. Jeune homme studieux, élève d'une école religieuse, diplômé à 14 ans, polyglotte (il connaissait l'anglais, l'allemand, l'italien), il fit sa carrière en qualité d'interprète puis de comptable.

La famille Pautet fit don de toutes leurs pièces d'origine antique au village qui était alors le leur, Mazan, en Vaucluse, formant ainsi un musée qui désormais porte le nom "Musée Camille Pautet", à Mazan donc.

Comme il fait bon et faisait bon parler avec le couple, et la famille, de ces souvenirs à la fois érudits, sensibles, choisis, généreux. Les livres savants les entouraient et il suffisait de demander des précisions sur toute question historique pour que Camille Pautet se fit un plaisir de rechercher le détail des renseignements demandés, aussitôt transcrits dans cette langue claire des anciens et offerts au demandeur. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises notre bulletin « Le CaneVAS » eut l'avantage d'articles étoffés, d'autres remplis d'humour, et d'autres colorés d'un sens civique assuré...

Madame Pautet, son épouse, le lendemain de la disparition de Camille, me relatait avec une émotion infinie, les derniers moments de son époux qui s'en est allé comme une flamme éteinte, dans sa grande paix et l'amour des siens. Après une cérémonie religieuse, l'incinération que la famille a voulue intime a eu lieu à Valence le 4 octobre 2013, en ce bel automne. Nous perdons un ami, un érudit, un homme de bonne compagnie, de bonne volonté et nous présentons à tous les siens nos pensées affectueuses et très tristes.

A.B.



*La rédaction  
du Canevas  
vous présente  
ses meilleurs  
vœux*

## CANEVAS

✉ V.A.S. • 6 grande rue • 26340 SAILLANS  
Courriel : [vivreasailans@laposte.net](mailto:vivreasailans@laposte.net)

"CANEVAS" est le bulletin de liaison de l'association "Vivre à Saillans"

**Responsable de la publication :** A. Morin

**Comité de rédaction et de relecture :**  
M. Roullé, JPB

**Rédacteurs :** A. Morin, M. Roullé, Le Ravi, B. Weber, A. Bonnard

**Mise en page/contact :** J.P. Baldéranis  
[jp.balderanis@wanadoo.fr](mailto:jp.balderanis@wanadoo.fr)

**Photos :** JPB - M. Morin - X

**Impression :** Imprimerie du Crestois  
**N° ISSN :** 1635 - 8392

# Chronique : Le grain de sel *(suite)*

Une première évidence : nous ne devons compter que sur nous-mêmes en abandonnant l'idée bien franchouillarde que rien ne peut se faire sans subventions. Cette conclusion m'est venue après une courte entrevue avec Monsieur le Député qui, dépité et d'un ton marri, m'a déclaré que suite aux dernières élections et à la pelle du 18 juin, il n'était plus en mesure d'ouvrir sa sébile parlementaire.

Très admiratif, il m'a demandé si la gestation de ces nombreux projets ne m'empêchait pas de dormir. Je lui ai répondu que la plupart des propositions ci-après étant à dormir debout, je récupérais facilement...

## Le temps c'est de l'argent

Suite aux nouveaux moyens statutaires votés par l'association lors de l'AGE du 19 janvier dernier il est proposé ici de restaurer les quatre horloges de l'ancienne usine afin qu'elles rythment à nouveau l'activité économique du village. Pour en financer leur restauration il est proposé de vendre les minutes de ces horloges.

Toute personne physique ou morale pourra acheter une minute. Il peut être envisagé d'acheter plusieurs minutes, mais une même famille ne pourra pas acquérir des minutes consécutives. L'histoire récente a montré qu'il n'était pas souhaitable qu'une seule famille phagocyte le temps saillanson. La tour des horloges ne doit pas devenir un Big Ben Ali. Une seule exception sera acceptée pour une deuxième minute consécutive si l'acheteur donne un mandat écrit à l'un de ses proches. Par conséquent le cumul des mandats sera interdit.

A tout seigneur tout honneur : pour avoir marqué l'usine et le village de leur empreinte, les minutes 15, 30, 45 et 60 des horloges seront proposées préférentiellement aux héritiers Naef et Peter car ces familles ont été cadres dans l'entreprise.

Il est prévu de réserver plusieurs minutes aux associations du village ainsi qu'aux corps constitués qui en feront la demande. Il serait heureux de réserver la minute numéro 18 aux pompiers. Hélas, pour certains, la 22<sup>e</sup> est déjà réservée par un retraité de la

SNCF qui a calculé que c'était le retard moyen des trains en gare de Saillans.

Dans un souci de justice, il serait souhaitable que, ni La Boule Mousseuse, ni la Pétanque Saillansonne n'achètent la 59<sup>ème</sup> ou la première minute car personne n'a jamais vu un concours de boules commencer à l'heure.

Nous avons déjà des réservations de la part de personnes prêtes à payer le prix fort afin d'obtenir « leur » minute. Un cousin germain, italien, veut absolument se procurer la 33<sup>e</sup> minute de l'horloge de l'Echarenne car elle lui rappelle le bon temps où il arrivait...en retard, au travail.

Pour la propriété des minutes dans le temps, deux écoles s'affrontent :

La première propose que les minutes passent aux héritiers selon le droit français de la famille ; les enfants héritant, par acte notarié, de tout ou partie de la minute en fonction de leur nombre. Exemple : l'acheteur modèle partagera, à sa mort, sa minute entre ses deux fils. Si l'un d'entre eux a trois enfants, chacun héritera de 10 secondes à la disparition de ses parents, etc...etc... La situation pourra devenir très tendue en l'an 3500 lorsqu'un héritier n'aura la propriété que de quelques dixièmes voir centièmes de seconde de la minute originale.

La seconde école prône l'échange donc l'achat et la vente des minutes avec mise en bourse. Au vu de la multiplication des propriétaires, on pourrait concevoir qu'un tel veuille se séparer de sa minute, ou de ses secondes, voire de ses dixièmes ou centièmes pour tirer profit de l'investissement futé du patriarche. Ainsi paraîtrait dans les journaux, en l'an 3500 toujours, une annonce du style : "Coureur du 10.000 mètres habitant Aubenasson, qualifié pour les prochains Jeux Olympiques du Désert du Néguev (c'est le nouveau lieu où l'on organise désormais les manifestations sportives planétaires) échangerait le premier centième de la 22<sup>e</sup> minute de son aïeul de la SNCF contre le 52<sup>e</sup> centième de la 17<sup>e</sup> seconde de la 26<sup>e</sup> minute de n'importe quelle horloge, pour faciliter l'obtention du futur record mondial de la distance. Faire offre au journal avec

photo - finish - qui transmettra".

Les défenseurs de cette seconde école ont leurs supporters. Il faut reconnaître que vu le nombre toujours plus élevé de transactions entre des propriétaires de plus en plus nombreux, le Big Bang temporel de Saillans devrait rapidement faire son entrée au CAC 60.

## Le champ des sirènes

De mémoire de Saillanson, les horloges de l'usine n'ont jamais sonné.

Sauf leur sirène...

La sonnerie des horloges préoccupe beaucoup les Saillansons et fait surtout débat chez les copropriétaires des Terrasses qui voient d'un mauvais œil leurs oreilles agressées par des sonneries répétitives.

Il est néanmoins proposé ici de lancer un appel d'offres pour réinstaller une sirène flambant neuve. Elle sera programmée pour sonner tous les quarts d'heure : au quart : un coup ; à la demie : deux coups, à moins le quart : trois coups et, nouveauté à l'heure pile : un grand coup d'environ une minute.

Cette façon de faire, rappellera les temps heureux où la sirène du village, déclenchée depuis la mairie, était beaucoup plus explicite qu'aujourd'hui. Un coup et l'on savait qu'il y avait le feu dans le village ; deux coups, ça brûlait dans le canton ; trois, c'était un accident. Le coup très long était, lui, causé par la nettoyeuse du secrétariat de mairie qui, perdue dans l'obscurité du couloir, cherchait désespérément l'interrupteur de la lumière et tombait toujours sur celui de la sirène...

Afin que cette nouvelle sirène soit adoptée par tous, il faudra compter sur le soutien sans faille de la brigade des pompiers.

Tous les lecteurs du Canevas ont déjà admiré au moins une fois dans leur vie, une horloge alsacienne où, à chaque quart d'heure, des petits lutins métalliques sortent et rentrent dans le clocher en tournant en rond. Pour attirer les touristes, on pourrait faire de même à Saillans, mais en vrai. Ainsi, dès le premier coup de sirène, les pompiers pourraient... *suite page 4*

# Chronique : Le grain de sel *(fin)*

défiler en boucle autour du Prieuré avec dans l'ordre, un véhicule léger d'intervention, une ambulance et le camion-pompe Lafly. Afin que l'attraction soit de haut de gamme, on demanderait au commandant de la brigade de se mettre debout sur le siège du passager, au garde-à-vous, en uniforme, avec képi, cravate et boutons lustrés. Lors des défilés de la nuit, il pourrait être envisagé de mettre en service les gyrophares.

Cette proposition est loin d'être farfelue. En effet, d'un point de vue économique, les pompiers bénéficieraient dorénavant d'un statut en CDI autrement plus rémunérateur que leur CDD très aléatoire d'aujourd'hui.

En sus, on pourrait envisager la réouverture du café Le National, car se trouvant sur la boucle du défilé, il servirait pour les pauses entre les poses.

Cette attraction aurait aussi l'avantage de ramener dans le cœur du village des visiteurs qui s'en sont éloignés, drainés sur l'autre rive de la Drôme par la superette et la station service.

Il est vrai que ce nouveau centre d'intérêt situé sur la rive gauche est appelé à se développer car il comportera bientôt une salle de réunion pour la nouvelle intercommunalité, les bureaux des futurs Conseillers Départementaux (à sous-louer) et des

WC bio. Le tout avec une vue panoramique imprenable sur la réalisation phare de la législature : le tourne à gauche.

Cette proposition sirène et pompiers doit absolument être prise très au sérieux et devrait être mise en place très rapidement car de l'autre côté de la rivière, une seconde étape d'investissements lourds guette : la future caserne des CRS, l'usine d'embouteillage des Eaux Minérales d'Aurel et le premier musée français de la Grande Distribution.

Un coup fatal qui laissera le centre du village exsangue.

Bruno Weber

## Commission patrimoine

Le dossier avance doucement mais sûrement.

Le dossier financier sera présenté le 20 décembre à la Région, sachant que l'association "Vivre à Saillans" initiatrice du projet alloue la somme de 5.500€ pour cette opération. C'est la mairie de Saillans qui est porteur du projet,

Une 1<sup>ère</sup> phase qui a défini les grandes lignes du projet et l'accord de principe entre les différents acteurs et intervenants a été validée.

Mi-janvier une réunion de lancement officialisera le démarrage du projet. Dès ce moment là nous aurons besoin de personnes ressources, écrits, images, objets et feront appel aux bonnes volontés.

Une autre phase proposera le fil conducteur et le scénario de visite. Puis nous définirons avec le cabinet Kapyrus, cabinet de médiation culturelle, les tailles, traces et concepts des panneaux, bornes et balisages, supports des éditions enfants et adultes, car le circuit s'adressera aux familles avec un volet plus historique pour les adultes et ludique pour les enfants.

Puis viendra le travail de l'illustrateur, de la rédaction des textes ainsi que l'intervention du GRETA. Le travail de réha-

bilitation sera réalisé par une équipe de stagiaires du GRETA.



Ces interventions seront étalées sur 2014 et 2015. Certaines fontaines demandent des travaux plus importants compte tenu que les stages de réhabilitation se déroulent sur une période précise (mars).

Le circuit des fontaines

« Au fil de l'eau » verra la réhabilitation des fontaines suivantes :

- fontaine rue du Four,
- fontaine rue Barnave,
- fontaine rue du Bourg ,
- fontaine Rieussec,
- fontaine de l'Echo,
- fontaine Gabouri,
- fontaine rue de l'hôpital.

(Les fontaines Grande Rue et près de la crêperie feront aussi l'objet après les travaux d'une remise en eau d'une réhabilitation sur un deuxième temps)

Nous souhaiterions pouvoir offrir fin juin ce circuit, sachant que toutes les fontaines ne seront pas réhabilitées à cette date.

La protection de la pierre romaine sera menée conjointement avec le dossier fontaines, mais ne peut pas suivre le même chemin de financement. Croquis et devis sont en cours et la réalisation de cette protection sera certainement faite au cours de l'année 2014.

AM

# Poésie

## Bien peu savent encore

Bien peu savent encore ce qu'est un arbre. La ténacité de ses racines, acides et noires, delta profond au centre de la terre, le tronc les branches et le feuillage, et les innombrables espèces des fleurs, éteintes désormais, et les fruits pleins, les fruits lourds qui étaient nourriture, l'écorce tendue, la pulpe râpeuse, le noyau. Bien peu ont mémoire des cerisiers blancs d'avant avril, et des cerises écarlates, leur confirmation intense et ronde sous le fin pédoncule. Et qui se souvient des kakis, les énigmatiques kakis pareils à des soleils couchants immobiles tout au long de novembre sur le canevas des branches desséchées ?



Giuseppe Conte

*Né en 1945, Romancier et critique littéraire italien, poète, traducteur entre autres de Shelley.*

## Tout'im : Festival de la raviole



# Théâtre



## "Alma, une enfant de la violence"

Adaptation libre du web-documentaire de Miquel Dewever-Plana et Isabelle Fougère, ainsi que des ouvrages "L'autre guerre" (livre de photographies et témoignages) et "Alma" (livre de récits des person-

nages ayant croisé la route de la jeune femme, mêlant réalisme et fiction) des mêmes réalisateurs.

"Alma une enfant de la violence", c'est d'abord le témoignage d'une ancienne "Marera" (gang), mais aussi et surtout, le récit d'une véritable rescapée qui raconte la violence démesurée qui ronge son pays.

Alma a appartenu durant 5 ans à l'un des gangs les plus violents du Guatemala, pays aujourd'hui décimé par une guerre qui ne dit pas son nom. En moyenne, 18 personnes y sont assassinées chaque jour et 98% des crimes ne font l'objet d'aucune enquête.

Une création qui vous entraînera dans un univers choc... où tuer pour être aimé devient une monstrueuse vérité...

Spectacle de la compagnie "Les Uns d'ici", troupe de 11 jeunes adultes sur la scène du Temple le 15 février à 20h30.

# Idée cadeau



En vente au bureau de tabac, à l'OT et auprès d'Annie.

## AGENDA

31 JANVIER : AG extraordinaire et ordinaire, 18 h 30, salle polyvalente.

01 FÉVRIER : "Crêpes, fleurs et Confitures", dès 15 h salle des fêtes.

15 FÉVRIER : Théâtre au Temple à 20 h 30.

À VENIR : Conférence sur Maurice Peyrard, sortie à Grignan, ...

# Mots Croisés

HORIZONTALEMENT : I - Manières . II - Respectable. Mauvais docteur. III - Manifestation du public. Cœur d' andin. Musc décomposé. IV - Grossi le Rhin. arme inutilisable. V - Cadencées. Document officiel. VI - Mathématicien allemand du 19<sup>e</sup> (merci le dico!). VII - Callosité. Les Prusses y prirent la pâtée. VIII - Auteur lyonnais de polar. Entreprise de gros œuvre. Pas nu. IX - Le Général Leclerc avait la sienne. Paradis de Brando (à l'envers) X - Boîte pharmaceutique. Pronom. XI - Brâmèrent. Conditionne. XII - Se montrèrent pesants.

VERTICALEMENT : 1 - Tomber. Disque. Moitié de Privas. 2 - Ce n'est pas le cinéma d'auteur. 3 - Indestructibles. 4 - Cardinal. Demi rire. En Helvétie. 5 - Décoratives. 6 - Restituai (de bas-en-haut). Ponctuation. 7 - Hommes de mains. Mal être. 8 - Article arabe. Cité piémontaise. Preuve. 9 - Saint en Provence. Resserre. 10 - Persévérantes (de bas-en-haut). À la mode. 10 - Flattates. 11 - Monnaie d'écoles. Sur Tille. Indiens. Par le Ravi.

Solutions du N°44

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| I    | A | M | B | U | L | A | N | C | I | E  | R  |
| II   | D | I | A | L | O | G | U | I | S | T  | E  |
| III  | V | E | R |   | C | E |   | V |   | E  | V  |
| IV   | E |   | B | R | A | S | S | I | E | R  | E  |
| V    | R | S | A |   | L |   | A | L | U | N  | I  |
| VI   | S | A | R | I |   | C |   | E | R | U  | L  |
| VII  | A | I | E |   |   | A | I | M | E | E  | S  |
| VIII | I | N | S | T | A | B | L | E |   | M  |    |
| IX   | R | E | Q | U | E | R | A | N | T | E  | S  |
| X    | E | S | U |   |   | R | E | S | T | A  | N  |
| XI   | S |   | E | P | E | L | E |   | S | T  | O  |

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| XI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| XII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

## A.G. - CONVOCATION / POUVOIR

La Présidente et le Conseil d'Administration vous informent de la tenue de  
l'Assemblée Générale de "Vivre à Saillans"  
qui aura lieu le samedi 31 janvier 2014 à 18 h 30, salle polyvalente.

Rapports moral et financier - Elections - Budget 2014  
Manifestations - Perspectives - débat...

Madame, Monsieur ,.....

donne pouvoir à .....

Fait à : ....., le..... Signature

## BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2014

Vous qui aimez Saillans et qui appréciez les actions de notre Association, rejoignez-nous, adhérez ou renouvelez votre adhésion :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Tél. : Portable :

**E-mail :**

ADHERE OU RENOUVELLE et VERSE LA SOMME DE :  
(minimum individuel 8 euros, couple 10 euros)

Chèque N°: Espèces

**PARRAINAGE** : Communiquez-nous les coordonnées d'un ou d'une amie intéressé(e) par nos actions, nous lui adresserons , de votre part, un bulletin d'adhésion. Merci.

## Vos observations, remarques, engagements et propositions + candidature au CA

A retourner à : VAS - 6 grande rue - Espace Eymard - 26340 SAILLANS ou à remettre à l'entrée.